

# SSIAP 3

1/2



**Durée** : 216 heures  
Hors temps d'examen  
et de déplacement  
**Nb Participants** : 10 maximum

## Personnes concernées

Personnel permanent des services de sécurité incendie souhaitant accéder à la fonction de Chef de Service Sécurité Incendie ERP-IGH.

## Pré-requis

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (IV) minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE) et/ou Etre titulaire d'un diplôme SSIAP2, ERP2 ou IGH2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de 3 ans d'expérience de la fonction. Cette expérience professionnelle doit être attestée soit par l'employeur soit par la présentation du contrat de travail.
- Etre titulaire de l'attestation AFPS/PSC1 de moins de 2 ans ou du SST/PSE1 en cours de validité.

## Objectifs

- Etre capable d'assumer efficacement la fonction de chef de service de sécurité incendie.
- Acquérir une instruction technique spécialisée en matière de prévention, de détection et de lutte contre l'incendie et d'entretien des moyens de secours.
- Se préparer à l'examen en vue d'obtenir le certificat de qualification de chef de service Sécurité Incendie SSIAP 3.

## Programme

- Les principes d'éclosion et de développement du feu.
- Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu.
- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment.
- Se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie.
- Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement.
- Expliquer l'ordonnance de la réglementation.
- Classer un bâtiment en fonction de la réglementation.
- Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments.
- La réglementation. Accessibilité aux personnes handicapées.
- Analyse des risques.
- Réalisation des travaux de sécurité.
- Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.
- Actualiser ses connaissances des textes applicables.
- La composition, le rôle des commissions de sécurité et l'importance des relations avec ces commissions.

SSIAP3-01.2019

Pour tous renseignements, merci de contacter :

**Carole DEVASSY**

courriel : [c.devassy@neoprev.com](mailto:c.devassy@neoprev.com)

Téléphone : 02.31.53.82.18

**NEO PREV**

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://www.neoprev.com>

# SSIAP 3

2/2

- Contrôler et tenir le registre de sécurité incendie.
- Les principes de gestion du personnel et des moyens.
- Assurer une autorité dynamique.
- Le Code du Travail applicable aux salariés.
- Notions de droit civil et pénal.
- La réalisation des budgets.
- La fonction Achat.
- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.

## Examen

### Examen final comportant :

- Une épreuve écrite QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme (40 minutes).
- Une étude de cas : élaboration d'une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux (2h30).
- Une épreuve orale devant un jury composé de deux chefs de service de sécurité, sous couvert du président de jury (15 minutes).

**En cas de succès à l'examen, remise du diplôme de  
Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes SSIAP3.**

## Démarche pédagogique

Enseignement théorique rythmé par les visites de sites, les exercices pratiques, les mises en situation et le travail en sous-groupe.

SSIAP3-01.2019

*Pour tous renseignements, merci de contacter :*

**Carole DEVASSY**

courriel : [c.devassy@neoprev.com](mailto:c.devassy@neoprev.com)

Téléphone : 02.31.53.82.18

**NEO PREV**

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://www.neoprev.com>